



Comprendre l'environnement, ça s'apprend !

Tarifs de nos prestations

Interventions pour collectivités et prestataires	La journée ⁽¹⁾	495 €
	La ½ journée	250 €
Interventions pour bénéficiaires directs : animations pour établissements scolaires, centres de loisirs, associations, groupes...	La journée	300 €
	La ½ journée	150 €
	Le ¼ de journée	125 €
	Le ¼ de journée (si 2 x ¼j par ½j)	90 €
Participation à une opération "Ecocitoyens en Action"	La journée d'animation et d'accompagnement pédagogique (dans la limite des quotas financés par nos partenaires : Région, DREAL, AESN, Département 76)	60 € + adhésion + déplacements
Formation	La journée	650 €
	La ½ journée	325 €
Encadrement technique de chantiers	La journée	495 €
Accompagnement pédagogique, coordination de projets	La journée	550 €
Conception d'outils pédagogiques, aménagement de sites	La journée	650 €
Duplication d'outils pédagogiques	La journée	495 €
Stage nature	La journée, par enfant (stages de 3 à 5 jours)	20 €
Anniversaire nature	La 1/2 journée (maxi 15 enfants)	150 €
Déplacements	Le kilomètre (A&R départ de Rouen ou de l'une de nos 3 antennes locales)	0,55 €



Adhésions

Adhésion individuelle : 12 €

Adhésion collective :

Tarif plein (écoles, établissements scolaires, associations, structures éducatives 35 €
et sociales...):

Tarif préférentiel (les mêmes structures relevant de la compétence d'une 15 €
collectivité adhérente):

Adhésion autres organismes : 150 €

(Établissements publics et commerciaux, organismes professionnels et consulaires,
centres de formation, relais locaux, entreprises...)

Adhésion collectivités locales :

L'adhésion d'une collectivité permet de faire bénéficier d'une adhésion à tarif préférentiel tous les établissements de son territoire relevant de sa compétence.

Selon le nombre d'habitants :

• < 1 000	50 €
• 1 000 - 5 000	100 €
• 5 000 - 10 000	125 €
• 10 000 - 30 000	175 €
• 30 000 - 50 000	230 €
• 50 000 - 100 000	350 €
• 100 000 - 200 000	700 €
• + de 200 000	1 500 €

CARDERE est au service de ses adhérents. Toute demande d'intervention nécessite une adhésion. Elle donne accès à un ensemble de services gratuits :

- ☞ Prêt d'outils pédagogiques.
- ☞ Un service de conseil au montage de projet.
- ☞ Une participation à toutes les opérations thématiques du programme « Ecocitoyens en action » (hors frais de déplacements et dans la limite des quotas régionaux).
- ☞ Accès au programme de formation en éducation à l'environnement.